



S.A. DU PORT DE PLAISANCE LES MARINES DE COGOLIN  
83310 COGOLIN

Cogolin, le 30 septembre 2014

e-mail : marines.de.cogolin@wanadoo.fr  
internet : www.marines-de-cogolin.com  
Tél. 04 94 56 07 31  
Fax. 04 94 56 26 75

La Présidente du Conseil d'Administration  
de la SA Les Marines de Cogolin

à  
Monsieur le Préfet de Région DREAL PACA  
S BEP/ISPI/EEP  
Autorité environnementale projets  
CS 80065  
13182 – AIX EN PROVENCE CEDEX 5

Objet : Dragage  
Déclaration « Loi sur l'eau »  
Dossier : F09314 P0218

Monsieur le Préfet de Région,

Dans le cadre de notre dossier décennal de déclaration « Loi sur l'Eau » pour le Dragage du port des Marines de Cogolin et le rechargement de la plage mitoyenne, nous nous engageons à faire une nouvelle analyse du Naphtalène sur un échantillon moyen de sédiment avant le rechargement de la plage pour vérifier la compatibilité de l'opération (absence de Naphtalène ou < N1). Les résultats seront communiqués aux services de l'Etat.

Nous nous engageons également à réaliser l'engraissement de la plage en dehors de la période estivale (avant le 1<sup>er</sup> juin ou après le 30 septembre).

Restant à votre disposition pour tout complément éventuel d'éléments, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet de Région, mes meilleures salutations.

Michelle MAUDUIT

DREAL PACA				
N°	Arrivé le	Prévisions de l'année	Attribution	Information
1227	20 OCT. 2014			
Direction				
BEP				
STEL				